

SOINS ONCOLOGIQUES DE SUPPORT

**FAITES FACE AU CANCER
AVEC DES SOINS ADAPTÉS
PRÈS DE CHEZ VOUS !**

**ACTIVITÉS PHYSIQUES
ADAPTÉES EN SALLE**

**CONSULTATIONS
AVEC UNE DIÉTÉTICIENNE**

SOINS SOCIO-ESTHÉTIQUES



O2S SPORT • SANTÉ • BIEN-ÊTRE

49 ROUTE DE MANCHEVILLE
76260 EU

02 35 50 53 60

02S@VILLES-SOEURS.FR

Sur inscription, certificat médical obligatoire.

Pour les habitants de la Communauté de communes des Villes Soeurs (sauf séances collectives d'APA).



SOINS ONCOLOGIQUES DE SUPPORT

Séances collectives d'activités physiques adaptées (APA) en salle
15 séances (2 séances d'une heure par semaine en 8 à 10 semaines)

- **Bilan individuel initial** (avant la 1ère séance)
- **Bilan individuel de sortie** (après la dernière séance)

Soins individuels de socio-esthétiques

4 séances d'1h00 pouvant être modulées en séances de 30 minutes (sous conditions).

Consultations individuelles avec une diététicienne

dans la limite d'une consultation initiale et 3 consultations de suivi.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les personnes doivent répondre aux critères cumulatifs suivants :

- Être majeures,
- Être atteintes de cancer, en cours de traitement et jusqu'à 1 an après la fin des traitements conventionnels (chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie) et présenter un certificat de prescription médicale,
- Résider sur le territoire de la Communauté de communes des Villes Soeurs (sauf pour les séances collectives d'APA, sous réserve de places disponibles).
- Ne pas avoir déjà bénéficié de l'offre.

QUELS JUSTIFICATIFS FOURNIR ?

- Certificat de prescription médicale produit par le médecin traitant ou l'oncologue, précisant les recommandations et contre-indications, le cas échéant ;
- Justificatif de domicile.

Cette action bénéficie du soutien financier du Réseau OncoNormandie (dispositif IMAPAC).